

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2020

Compte tenu des circonstances particulières liées au COVID-19 et à l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 qui prévoit que si la salle du Conseil municipal ne permet pas d'assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur. Par convocation adressée le 30 juin 2020, le Maire a invité les membres du Conseil municipal à se réunir à 10H30 en la **Salle des Fêtes de Crépy-en-Valois**, 25 rue Nationale.

Monsieur Claude LEGOUY, doyen d'âge, est désigné pour prendre la présidence de la séance. Il donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 28 juin 2020.

Il procède ensuite à l'appel nominal des Conseillers élus, constate que la condition de quorum est remplie.

Il déclare le Conseil municipal installé et désigne un secrétaire de séance.

Etaient présents :

Bruno FORTIER, Virginie DOUAT, Pascal FAYOLLE, Murielle WOLSKI, Claude LEGOUY, Françoise NIVESSE, Michel SPEMENT, Cécilia LAGACHE, Julien PICHELIN, Catherine LECOMTE, Gérard BELLEMERE, Claude DALLE, Daniel DECLEIR, Eliane DANG SANG, Lysiane MOINAT, Ghislaine LEROY, Luc CHAPOTON, Rachel DELBOUYS, Sylvain DUBOIS, Juliette CELESTIN, Isabelle DELEPINE, Vincent CORNILLE, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Philippe PINILO, Eric JULIEN, Hanene AYADI, Tonia VIVIEN

Absents ayant donné pouvoirs :

Anke MEUNIER pouvoir à Bruno FORTIER,
Arnaud FOUBERT pouvoir à Josy CARREL-TORLET

Est désigné(e) secrétaire de séance : Daniel DECLEIR

Le Président invite ensuite le Conseil municipal à procéder à l'élection du maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 du CGCT et désigne pour le dépouillement les deux Conseillers municipaux assesseurs les plus jeunes, à savoir : Madame Hanene AYADI et Monsieur Julien PICHELIN.

Se déclarent candidats :

Bruno FORTIER
Philippe PINILO

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :	31
Bulletins blancs ou nuls :	6
Suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

Ont obtenu :
Bruno FORTIER : 22 voix
Philippe PINILO : 3 voix

M. Bruno FORTIER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire.

Il est installé dans ses fonctions et prend la présidence de l'assemblée.

DELIBERATIONS SUIVANTES :

DEL 2020-07-02 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés de fixer à 9 le nombre d'adjoints.

5 abstentions : Arnaud FOUBERT pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Tonia VIVIEN

3 voix contre : Philippe PINILO, Eric JULIEN, Hanene AYADI

DEL 2020-07-03 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Il est fait appel des candidatures.

Les listes sont mentionnées par le nom du candidat placé en tête de liste.

Une seule liste est candidate, présentée par Virginie DOUAT.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 9
Suffrages exprimés : 22
Majorité absolue : 12

La liste conduite par Virgine DOUAT obtient 22 voix

Résultats du scrutin

La liste conduite par Virginie DOUAT ayant obtenu la majorité absolue, est élue.

Ses membres prennent rang dans l'ordre de cette liste :

Virginie DOUAT
Pascal FAYOLLE
Murielle WOLSKI
Claude LEGOUY
Françoise NIVASSE
Michel SPEMENT
Cécilia LAGACHE
Julien PICHELIN
Catherine LECOMTE

sont proclamés adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11H20.

Le Maire,
Bruno FORTIER

